

PRIX LITTÉRAIRE JACQUES LACARRIÈRE

« Si tu veux laisser sur la terre une trace de ton passage, fais en sorte qu'elle soit irisée »



APPEL À CANDIDATURES 2018

Dans le cadre de son action culturelle, Bibracte EPCC en partenariat avec la Bibliothèque de Saône-et-Loire (BDSL) et l'association *Chemins faisant* crée, pour 2018, le Prix Jacques Lacarrière afin de faire découvrir un livre et son auteur en résonance avec l'œuvre de l'écrivain disparu en 2005.

Le Prix est doté d'une résidence littéraire à Bibracte d'une durée de deux à quatre semaines, comprenant une rencontre avec le public, cette résidence étant gratifiée de la somme de 3 000 € (partagée à parts égales entre Bibracte et la BDSL) et d'une prise en charge des frais de séjour.

Labellisé Grand site de France, niché au cœur des paysages préservés du Morvan, en Bourgogne, Bibracte est à la fois un site archéologique en activité, un centre de recherche européen et un musée. La résidence a pour vocation d'offrir à l'auteur lauréat un cadre de travail favorable à la création, une expérience dans un lieu de recherche et un site patrimonial unique.

Le Prix distingue pour ses qualités d'écriture un texte littéraire écrit en langue française prolongeant l'esprit de l'œuvre de Jacques Lacarrière, ouverte sur le monde. Le livre devra avoir été édité entre les mois d'avril 2017 et avril 2018. Ceci sauf cas exceptionnel dont le jury est seul juge.

En vue d'une pré-sélection d'ouvrages pour l'attribution du Prix Jacques Lacarrière 2018, l'association des amis de Jacques Lacarrière *Chemins faisant*, Bibracte et la BDSL souhaitent réunir dès à présent des livres répondant à l'esprit "Protée" de ce Prix littéraire et vous remercient de bien vouloir lui faire parvenir, dès réception de ce courrier, et avant le 14 mai 2018, les titres en deux exemplaires papier et un exemplaire sur support numérique (format pdf ou epub), vous paraissant correspondre au Prix (voir adresses ci-dessous).

Le règlement du Prix Jacques Lacarrière exclut les livres autoédités. Le jury, composé de neuf membres, et présidé par Gil Jouanard, vous demandera, dans un second temps et par l'intermédiaire de son secrétariat, les sept exemplaires complémentaires des ouvrages présélectionnés, pour envoi à chacun des jurés. Toute personne peut prendre connaissance du règlement du Prix Jacques Lacarrière sur le site internet de l'association *Chemins faisant* : <http://www.cheminsfaisant.org/>

De même que les pas de l'auteur de *Chemin faisant* l'auront mené de l'est de la France jusqu'aux portes de la Méditerranée, le Prix Jacques Lacarrière, parti de Bibracte en Bourgogne, sera décerné à l'Institut du Monde Arabe à Paris le 10 décembre 2018.

Merci d'adresser un exemplaire à :

Éloïse Vial. Prix Jacques Lacarrière.
Bibracte EPCC, Centre archéologique européen
58370 Glux-en-Glenne.
e.vial@bibracte.fr

Un second exemplaire à :

Sylvia Lacarrière. *Chemins faisant*. Prix Jacques Lacarrière.
Sacy. BP 29 89270 Vermenton
Sylvia.lacarriere@wanadoo.fr

Le fichier numérique (format pdf ou epub) à :

Gil Jouanard, président du jury du Prix Jacques Lacarrière.
gil.jouanard@orange.fr

Pour plus d'information :

www.cheminsfaisant.org
www.bibracte.fr
www.bibliotheques71.fr

Contact :

Éloïse Vial : 03 85 86 52 38 - e.vial@bibracte.fr